

SE METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION

Durée : 14h / 2 jours

Pré-requis : aucun

Evaluation : QCM

Pour qui : DPO, DSI, RSSI, Juriste, CEO

Modalités : visio & présentiel



OBJECTIFS

- Répondre à la réglementation en matière de protection des données.
- Apprendre comment créer un registre.
- Maîtriser les fondamentaux.

CONTENU & COMPÉTENCES

- Les "Données à Caractère Personnel" et la nécessité de les protéger.
- Objectif et périmètre du RGPD.
- Les entreprises et les types de données concernées.
- Les enjeux et les impacts pour l'entreprise.
- Les impacts sur la DSI et le système d'information.
- La gouvernance des données : rôles et responsabilités.
- La protection des données à caractère personnel.
- Les actions à prévoir pour vous mettre en conformité.
- La démarche pour mettre en œuvre le plan d'actions.
- Les nouvelles définitions introduites par le règlement européen.
- Les nouveaux droits et risques juridiques et les sanctions pour l'entreprise.
- Les nouvelles obligations pour le responsable des traitements et pour les sous-traitants.
- Les nouvelles règles de gestion pour la cybersécurité.

INFOS

- Mise en pratique : Rédaction d'un plan d'actions pour se mettre en conformité RGPD.
- Personnalisation : chaque formation est adaptée en fonction de votre niveau, en termes de contenu et durée.

SE METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION

Formacode : 13238

Lieu : Intra

Durée : 14h / 2 jours

Matériel nécessaire : Ordinateur

Délais d'accès : 15 jours

Accessibilité personnes en situation

de handicap : Nous nous adaptons pour répondre aux besoins spécifiques de chaque situation de handicap

Indicateurs de qualité : Sur notre site StartHack

Durée : 14h / 2 jours

Pré-requis : aucun

Evaluation : QCM

Pour qui : DPO, DSI, RSSI, Juriste, CEO

Modalités : visio & présentiel

OBJECTIFS

- Répondre à la réglementation en matière de protection des données
- Apprendre comment créer un registre
- Maîtriser les fondamentaux

PROGRAMME

• Journée 1 :

• Partie 1 : 9h - 10h50 :

- Les "Données à Caractère Personnel" et la nécessité de les protéger
- Objectif et périmètre du RGPD
- Les entreprises et les types de données concernées

• Partie 2 : 11h - 12h30 :

- Les enjeux et les impacts pour l'entreprise
- Les impacts sur la DSI et le système d'information

• Partie 3 : 13h30 - 14h50 :

- La gouvernance des données : rôles et responsabilités
- La protection des données à caractère personnel

• Partie 4 : 15h - 17h :

- Les actions à prévoir pour vous mettre en conformité
- La démarche pour mettre en œuvre le plan d'actions

INFOS

- **Mise en pratique :** rédaction d'un plan d'actions pour se mettre en conformité RGPD
- **Personnalisation :** chaque formation est adaptée en fonction de votre niveau, en termes de contenu et durée

• Journée 2 :

• Partie 1 : 9h - 10h50 :

- Les nouvelles définitions introduites par le règlement européen
- Les nouveaux droits et risques juridiques et les sanctions pour l'entreprise

• Partie 2 : 11h - 12h30 :

- Les nouvelles obligations pour le responsable des traitements
- Les nouvelles obligations pour les sous-traitants

• Partie 3 : 13h30 - 14h50 :

- Les nouvelles règles de gestion pour la cybersécurité

• Partie 4 : 15h - 17h :

- Études de cas pratiques pour la mise en conformité
- Analyse des risques et mise en place de mesures de sécurité
- Discussions et Q&A sur les défis et meilleures pratiques